



CHAMBRE DE COMMERCE DE VAL-D'OR

Symbole d'excellence auprès de la communauté d'affaires, le Gala de l'Entreprise souligne les réussites entrepreneuriales des petites, moyennes et grandes entreprises qui sont au cœur de notre développement socioéconomique. Toute entreprise membre de la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) et créatrice de richesse pour notre territoire peut soumettre sa candidature au concours.

COMMENT PARTICIPER ?

En remplissant votre cahier de candidature disponible au www.ccvd.qc.ca

La présentation du cahier doit être en caractères d'impression et contenir le logo de l'entreprise et un minimum de trois photos (équipe, bâtiment, marchandise, etc.). Veuillez noter qu'une personne-ressource peut vous aider à compléter votre cahier de candidature.

Les cahiers de candidature doivent être remis au plus tard le **lundi 21 février 2022**.

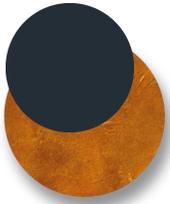
Pour informations, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 819 825-3703 ou par courriel à l'adresse edumas@ccvd.qc.ca

ADMISSIBILITÉ

L'entreprise doit être de nature privée (gérée par un ou des actionnaires, membres ou sociétaires). Les seules catégories admissibles à tous (incluant les OBNL, les institutions et les entreprises d'économie sociale) sont « *Prix spécial du Jury* » et « *Filon Écoresponsable* »

À noter que les institutions ou les coopératives financières sont admises dans les catégories « *Contribution au développement économique* », « *Prix spécial du Jury* » ainsi que « *Filon Écoresponsable* ».

LE GALA DE L'ENTREPRISE AURA LIEU LE 4 JUIN 2022



SERVICE À LA CLIENTÈLE - ENTREPRISE DE VENTE

Cette discipline fait référence à la qualité exceptionnelle des services offerts aux différentes clientèles de l'entreprise. Elle s'adresse aux entreprises dont la majeure partie des activités consiste à acheter des produits auprès d'un fournisseur, d'un producteur ou d'un importateur, soit directement ou par l'intermédiaire d'un grossiste, puis de revendre la marchandise.

SERVICE À LA CLIENTÈLE - ENTREPRISE DE SERVICE

Cette discipline fait référence à la qualité exceptionnelle des services offerts aux différentes clientèles de l'entreprise. Elle s'adresse aux entreprises qui offrent des services professionnels, financiers, immobiliers, de consultants, de restauration, d'accueil, d'hébergement, de communications, de transports, etc.

PRODUCTION ET TRANSFORMATION

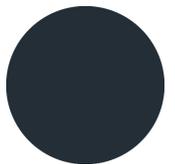
Cette discipline s'adresse aux entreprises qui se spécialisent dans la production de biens manufacturés ou dans la transformation de ressources naturelles, que ce soit dans les secteurs agroalimentaires, de la foresterie, des mines, ou tout autres.

ENGAGEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Cette catégorie fait référence à la contribution d'une entreprise, d'une institution ou d'une coopérative financière au sein de sa collectivité. Les retombées économiques seront prises en considération, notamment la création d'emplois, les achats locaux et l'octroi de contrats, mais également les retombées sociales soit l'engagement communautaire, la participation à la vitalité et au dynamisme du territoire et les réalisations à titre de citoyen corporatif.

FILON ÉCORESPONSABLE

Ce prix s'adresse à une industrie, un commerce, une institution ou une entreprise d'économie sociale qui se démarque par son engagement et ses réalisations en matière de gestion écoresponsable et/ou de lutte aux changements climatiques. Que ce soit par le respect des 3RV (réduction, réutilisation, recyclage et valorisation), la mise en place d'une stratégie de développement durable ou la création d'une initiative visant à diminuer l'empreinte écologique de l'entreprise ou de la communauté, les candidatures font figure de modèle et viennent soutenir les objectifs environnementaux de notre territoire.



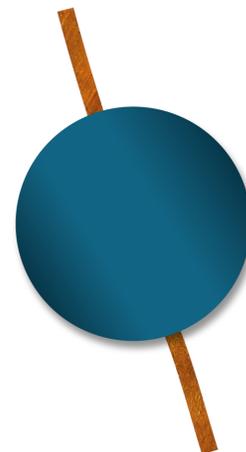
DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS - EXPORTATION

Cette discipline fait référence à la croissance récente des ventes et du développement des affaires d'une entreprise dans les marchés extérieurs à Val-d'Or. L'application d'une stratégie de développement innovatrice est également considérée : exportation de produits ou services, acquisitions, implantation de centres de distribution, pénétration d'un nouveau marché ou élargissement du marché actuel, stratégie d'exportation visant un marché international, stratégie de marketing novatrice, etc.



INVESTISSEMENT

Cette discipline fait référence à un investissement effectué au cours de l'année (janvier 2021 à décembre 2021). Une attention toute particulière est portée à la création de valeur pour l'entreprise de même qu'aux retombées économiques locales.



L'AUDACIEUX

Cette catégorie s'adresse à toutes les entreprises offrant un ou des produits ou services spécialisés, venant bonifier ou diversifier le marché. Cette entreprise se distingue par son audace et son caractère innovateur.

JEUNE ENTREPRISE

Cette discipline fait référence à une nouvelle entreprise qui se distingue pour l'ensemble de sa gestion et pour sa stratégie de développement et de croissance. L'esprit d'entrepreneuriat l'innovation et la créativité des dirigeants sont examinés. Cette catégorie s'adresse à l'entreprise privée créée après le 1^{er} janvier 2017.

PÉRENNITÉ

Cette discipline fait référence à une entreprise présente sur notre territoire depuis 15 ans ou plus, sous une même ou autre administration, qui a su relever les défis rencontrés et dont les objectifs futurs sont clairement établis.



PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET FORMATION

Cette discipline s'adresse aux entreprises pour qui la valorisation de l'éducation et de la formation fait partie de la culture de l'entreprise. Elles mettent en place des initiatives concrètes en lien avec la persévérance scolaire telles que : l'accueil de stagiaires, offrir des conditions facilitantes pour la conciliation étude-travail, l'accès à des programmes de formation pour leurs employés, la remise de bourses pour valoriser les études et l'engagement de l'entreprise à des projets scolaires. L'entreprise priorise également la formation continue et le développement des compétences, tant pour ses employés jeunes et expérimentés.

EMPLOYEUR DE CHOIX

Cette discipline récompense une stratégie novatrice en termes de gestion de la main-d'œuvre permettant, entre autres, de retenir et de fidéliser les employés, de favoriser la création d'emplois, de préparer la relève, d'assurer la qualité de vie en milieu de travail et de favoriser la conciliation travail et mode de vie.

LES PRIX SPÉCIAUX

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Cette discipline fait référence à une personne, un groupe, un organisme ou un événement qui s'est particulièrement démarqué au cours de la dernière année. Sont invités à présenter des candidatures : les entreprises privées, publiques, parapubliques, les institutions et les coopératives financières ainsi que les organismes à but non lucratif.

PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE

Cette distinction particulière est attribuée à une personnalité reconnue dans la communauté valdorienne pour la qualité remarquable de son travail. Son esprit d'entrepreneuriat, son influence dans le milieu et son engagement social sont également remarquables. Les élus municipaux, provinciaux et fédéraux ne sont toutefois pas éligibles dans cette catégorie.



FILON PAUL-GIROUX

Ce prix est attribué à une personnalité qui a démontré, depuis de nombreuses années, de la ténacité, de l'audace, du courage et une grande vision dans sa ou ses réalisations. Le récipiendaire du Filon Paul-Giroux a fait preuve d'engagement soutenu et exceptionnel dans son secteur d'activité, que ce soit dans le domaine économique, social, culturel, humanitaire ou sportif. Les élus municipaux, provinciaux et fédéraux ne sont toutefois pas éligibles dans cette catégorie.

ENTREPRISE DE L'ANNÉE

Le lauréat de cette catégorie prestigieuse répond à tous les critères d'excellence du concours. Toutes les entreprises finalistes sont susceptibles d'obtenir le titre d'Entreprise de l'année.

POUR INFORMATION : INFO@CCVD.QC.CA • WWW.CCVD.QC.CA

